

COMMUNIQUE DE PRESSE
Paris, le 6 octobre 2025

Météo-France et la Direction générale de la Sécurité Civile et de la gestion des crises renouvellent leur coopération stratégique et opérationnelle.

Météo-France et la Direction générale de la Sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC) ont signé aujourd'hui une convention-cadre pour la période 2025-2031. Elle scelle la continuité d'une coopération stratégique, opérationnelle et durable, au cœur de la protection des populations et de l'anticipation des crises. Elle s'applique à la France hexagonale, à la Corse, aux départements d'outre-mer et aux collectivités d'outre-mer où l'État est responsable de la sécurité civile.

Une vigilance affinée, au plus près des territoires

Depuis plus de trente ans, la Sécurité civile et Météo-France unissent leurs forces pour mettre la science météorologique au service de l'action publique. Cette convention renforce en particulier le partenariat lors des vigilances, permettant d'alerter avec une précision accrue sur les phénomènes les plus dangereux : orages violents, vents forts, fortes pluies, submersions marines, vagues de chaleur, épisodes neigeux, ou crues soudaines. L'échelle départementale de la vigilance confère aux préfets et aux services opérationnels la capacité d'adapter leur action au plus près des réalités locales. Pour chaque niveau territorial, Météo-France garantit aux services de la sécurité civile un accès direct à un prévisionniste, qu'il s'agisse du Centre National de Prévision ou des Directions Inter-Régionales correspondantes. Ces experts peuvent apporter des analyses et éclairages en temps réel, 24 heures sur 24 et 365 jours par an, pour anticiper et conduire les opérations de gestion de crise.

Une préparation et une mobilisation partagées face aux risques extrêmes

Les applications majeures de cette coopération incluent :

- l'assistance aux feux de forêts, renforcée chaque été, grâce à une modélisation fine des risques et un accompagnement opérationnel permanent des colonnes de renfort.
- L'appui aux cellules ministérielles de crise, où les experts de Météo-France apportent les données et analyses indispensables à la décision gouvernementale lors des événements majeurs.
- La participation à des programmes et des actions de formation destinées à rapprocher la culture de la gestion de crise de la sécurité civile et celle de l'expertise météorologique.
- Le support des directions interrégionales de Météo-France aux représentants locaux de l'Etat pour élaborer, exécuter et mettre à jour les dispositifs de planifications générales et spécifiques et toutes autres obligations réglementaires.



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MÉTÉO
FRANCE**

À VOS CÔTÉS, DANS UN
CLIMAT QUI CHANGE

Aussi, Météo-France participe aux exercices nationaux, zonaux et départementaux, élabore des scénarios météorologiques adaptés et fournit aux acteurs de la Sécurité civile des informations intégrées aux outils de suivi de crise tels que SYNAPSE, ou d'autres systèmes de gestion collaborative. Les équipes échangent régulièrement pour affiner l'alerte montante et renforcer la coordination opérationnelle.

Dans le cadre de cette coopération, la DGSCGC met également à disposition de Météo-France des moyens aériens pour l'entretien de ses stations et radars. Météo-France contribue également aux retours d'expérience post-crise, et fournit son expertise pour la reconnaissance des états de catastrophe naturelle.

Une alliance pour une Sécurité civile résiliente

Au-delà de la réponse immédiate aux crises, la convention porte une ambition à long terme : anticiper les conséquences du changement climatique et adapter la Sécurité civile à l'évolution des risques. En conjuguant rigueur scientifique et efficacité opérationnelle, elle renforce sa capacité de résilience. La DGSCGC et Météo-France réaffirment ainsi leur rôle conjoint de vigies, mobilisées face à des crises de plus en plus fréquentes et intenses.

Julien Marion, directeur général de la Sécurité civile et de la gestion des crises :

« Cet accord marque une étape importante dans notre engagement commun pour renforcer l'anticipation face aux aléas météorologiques et technologiques. En effet, développer la culture de la résilience, c'est permettre à nos concitoyens, en étant bien préparés, d'être bien protégés face aux risques majeurs. En signant cette convention, nous affirmons notre volonté d'agir ensemble, avec rigueur et responsabilité, pour mieux protéger nos concitoyens. Car face aux crises, c'est l'anticipation, la coopération et la solidarité qui font la différence. »

Virginie Schwarz, présidente-directrice générale de Météo-France :

« La sécurité météorologique des personnes et des biens est au cœur des missions de service public de Météo-France, mission d'autant plus importante dans le contexte du changement climatique et de la multiplication des événements extrêmes. Le partenariat avec la DGSCGC, au service de l'efficacité de l'action publique, est essentiel dans ce cadre, et je me réjouis de notre excellente collaboration. »

Contacts presse

Service presse de la Direction générale de la Sécurité civile et de la gestion des crises
Tél : 06 81 60 65 79 - securitecivile-presse@interieur.gouv.fr